



29 mai 2018

(18-3186)

Page: 1/1

Original: anglais

**ÉTATS-UNIS – MESURE DE SAUVEGARDE VISANT LES IMPORTATIONS
DE GROS LAVE-LINGE À USAGE DOMESTIQUE**

DEMANDE DE PARTICIPATION AUX CONSULTATIONS

Communication présentée par la Thaïlande

La communication ci-après, datée du 25 mai 2018 et adressée par la délégation de la Thaïlande à la délégation des États-Unis et à la délégation de la République de Corée, est distribuée conformément à l'article 4:11 du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends.

Les autorités de mon pays m'ont donné pour instruction de notifier aux Membres participant aux consultations et à l'Organe de règlement des différends que la Thaïlande souhaitait, conformément à l'article 4:11 du Mémorandum d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends, être admise à participer aux consultations demandées par la République de Corée dans une communication distribuée aux Membres de l'OMC le 16 mai 2018, dans le document WT/DS545/1 intitulé *États-Unis – Mesure de sauvegarde visant les importations de produits photovoltaïques au silicium cristallin* et dans le document WT/DS546/1 intitulé *États-Unis – Mesure de sauvegarde visant les importations de gros lave-linge à usage domestique*.

La Thaïlande a un intérêt commercial substantiel dans ces consultations. Les États-Unis sont le principal marché d'exportation de la Thaïlande pour les produits photovoltaïques au silicium cristallin et les gros lave-linge à usage domestique. En 2017, les États-Unis ont importé pour 438,33 millions de dollars EU de produits photovoltaïques au silicium cristallin et pour 515,77 millions de dollars EU de gros lave-linge à usage domestique en provenance de Thaïlande. Les mesures en cause indiquées dans la demande de consultations peuvent substantiellement affecter les ventes et les exportations de ces produits par la Thaïlande. Du fait de cet intérêt commercial substantiel, la Thaïlande demande à être admise à participer aux consultations concernant ces différends.

La Thaïlande attend avec intérêt l'acceptation de la présente demande et des indications concernant la date et le lieu de ces consultations.
